



CONDITIONS GENERALES DE NOS FORMATIONS

-Aucune place n'est réservée. Votre inscription n'est validée qu'une fois que nous avons reçu votre fiche d'inscription et votre acompte non-remboursable en cas d'annulation de votre part. En règle générale, cet acompte est d'un quart ou de la moitié du prix total de la formation. Son montant est indiqué sur chaque maquette.

-La totalité des frais de formation doit être réglée au plus tard sept jours avant le début de la formation.

-DCAIRP POLYNESIE se réserve le droit de modifier à tout moment ses dates de formation notamment pour des raisons qui seraient indépendantes de sa volonté.

-Au moment de son inscription, le candidat doit choisir de s'inscrire en présentiel ou en distanciel. Un candidat inscrit en présentiel peut « basculer » en distanciel durant la formation moyennant un supplément forfaitaire de 3 500 francs. Il bénéficie du lien de connexion Zoom qu'il pourra utiliser à son aise. Nous vous demandons de vous y prendre 48 heures à l'avance. Nous ne sommes pas tenus de répondre aux situations d'urgence.

-Aucune préparation à l'oral n'est dispensée en distanciel. De même, « le distanciel » n'est pas ouvert à toutes les formations (policiers adjoints etc.).

-Pour les préparations en distanciel, la totalité des frais de formation sont exigées à l'inscription.

-Le lien ZOOM n'est envoyé qu'une fois que la totalité des frais de formation est réglée. Au plus tard, ce lien est transmis aux candidats concernés au plus tard deux jours avant le début de la formation.

-Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, indiquez en message **les nom et prénom du candidat** suivi du numéro de stage Exemple : TETUANUI TAMARA SP5

Nos références bancaires sont les suivantes (RIB) :

TITULAIRE DU COMPTE : DCAIRP POLYNESIE

Code Banque : 12239 Code Guichet : 00007

N° de compte : 52664701000 Clé RIB : 73

IBAN : FR76 1223 9000 0752 6647 0100 073

Nous acceptons les paiements par chèque, en espèces, en carte locale et internationale (sauf American Express), les virements immédiats via DEBLOCK et REVOLUT ainsi que les paiements en cryptomonnaie. Pour les formations de plus de 50 000 francs, un paiement en trois fois peut vous

être proposé. Cet échelonnement ne peut se faire qu'à travers des chèques de garantie que le candidat a la possibilité de récupérer contre espèces en fin de mois.

-Une fois que nous avons reçu votre fiche d'inscription et votre acompte, nous vous envoyons un courriel de confirmation : au format pdf, ce document confirme votre inscription et vous y rappelle les dates et le lieu de formation. Ce document tient aussi lieu de facture.

-Les paiements en deux ou trois fois ne sont acceptés qu'à partir de 30 000 francs.

-Veuillez noter que nous n'inscrivons pas les candidats aux concours. **Cette démarche personnelle vous appartient et vous incombe complètement.**

REMBOURSEMENTS :

-Il n'y a pas de remboursement sur les formations en promotion.

Pour les formations qui ne sont pas en promotion :

1-Nous vous remboursons la totalité des sommes perçues au-delà d'une annulation survenue au plus tard 45 jours avant le début de la formation.

2-De moins 45 jours à moins 1 jour de votre formation, nous vous accordons sous forme de bon un avoir égal aux sommes perçues que vous pourrez utiliser durant douze mois sur la formation de votre choix. Ce bon n'est ni transférable, ni échangeable, ni prolongeable. Il n'est utilisable qu'en une fois. Si sa valeur est inférieure à la formation de votre choix, il vous sera demandé de régler la différence. Si elle est supérieure au prix de votre formation, la différence est perdue.

-En cas de désistement avant le début de la formation, il n'est pas possible pour un candidat d'inscrire une autre personne à sa place.

-En cas d'abandon pendant la formation, aucun remboursement n'est possible.

-Pour toute formation que vous réglez en deux ou en trois fois, nous n'acceptons que des chèques de garantie hormis votre premier règlement qui peut se faire en chèque, en espèces ou en carte. En cas d'abandon dans les conditions précitées, les chèques seront encaissés.

-En cas de désistement avant le début de la formation, il n'est pas possible pour un candidat d'inscrire une autre personne à sa place.

-En cas d'abandon, il n'est pas possible de transférer le solde des heures restants à une tierce personne.

-Nous n'acceptons généralement pas de nouvelles inscriptions une fois que la formation a démarré. Si nous accordons à titre exceptionnel cette faveur, la totalité de la formation est due. En cas d'absence pour empêchement, maladie ou décès dans la famille, aucun remboursement ne sera proposé. En revanche, il peut vous être proposé de rattraper le ou les cours manqués dans les modules d'une autre formation identique sous réserve de places encore disponibles.

Nos formations se déroulent dans notre salle située Immeuble MOUX (siège de la Banque de Tahiti du marché de Papeete). Prendre l'ascenseur B (côté Faaa) et monter au troisième étage.

Nous avons souscrit auprès d'une compagnie locale une assurance en Responsabilité Civile pour l'ensemble de nos formations. Il appartient à chaque stagiaire d'être en possession d'une assurance personnelle pour les dégâts qu'il subirait.

Pour les préparations en distanciel :

-Un lien de connexion à la plateforme <https://zoom.us/> vous sera envoyé directement par courriel une fois que votre inscription est confirmée et votre règlement complet. Ce lien est personnel et ne doit pas être partagé avec un tiers.

www.zoom.us est une plate-forme gratuite. Vous n'êtes pas obligé d'ouvrir un compte gratuit.

Un mode d'emploi de l'application ZOOM.US est disponible vous sera transmis. La « salle d'attente » de la conférence est ouverte chaque jour 15 minutes avant le début de la séance.

-L'apprenant doit s'assurer d'une connexion suffisante. **DCAIRP POLYNESIE** ne peut être tenu pour responsable si votre débit de connexion est faible. Aucune réclamation ne peut être déposée auprès de nos services pour ce motif. **En revanche, vous pouvez désactiver votre caméra pour gagner du débit.**

-Même si un téléphone portable fait l'affaire, nous vous conseillons l'utilisation d'un ordinateur portable ou d'une tablette. L'usage d'une tablette ou un d'ordinateur pour suivre la visioconférence **en plus d'un** téléphone portable ou une tablette pour les activités en ligne qui vous seront proposées serait idéal. Il vous appartient de vérifier votre connexion et vos paramètres vidéo/audio avant le début de chaque séance.

-L'enregistrement et la capture d'écran des visioconférences est strictement interdite sous peine de poursuites pénales pour « atteinte aux droits à l'image » et « violation de la propriété intellectuelle. »

-Pour le respect des autres apprenants, il vous est interdit de publier sur vos réseaux sociaux personnels et sur tout autre support, des captures d'images et de vidéo sans leur autorisation écrite au préalable. Nous vous invitons aussi à vous référer à la Politique de Confidentialité et au Traitement des données de la société www.zoom.us. Vous pouvez aussi vous référer à [notre Politique de Confidentialité, RGPD et Traitement de vos données personnelles](#), disponible sur notre website.

S'agissant du coaching individuel pour les écrits ou les oraux, l'ensemble des frais de formation est exigé avant le début de la formation. Aucun remboursement n'est possible en cas d'abandon de l'apprenant.

En s'inscrivant à l'une de nos formations, les apprenants acceptent les conditions énoncées ci-dessus.

Vous inscrire à une formation payante vous engage à être le(la) plus assidu(e) possible. Nous prôtons la bienveillance et tentons de répondre au mieux à vos besoins.